

## Première séance, mardi 6 septembre 2011

### Présidence de M<sup>me</sup> Yvonne Stempfel-Horner, présidente

**SOMMAIRE:** Ouverture de la session. – Validation et assermentation. – Communications. – Rapport 2010 de la Commission interparlementaire de contrôle de l'exécution des concordats sur la détention pénale. – Projet de loi N<sup>o</sup> 251 sur le financement des hôpitaux et des maisons de naissance; entrée en matière et première lecture. – Projet de loi N<sup>o</sup> 264 modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (contentieux); entrée en matière, première et deuxième lectures; vote final. – Postulat P2083.10 Eric Collomb/Eric Menoud (prévention de l'endettement des jeunes); prise en considération. – Elections judiciaires.

### Ouverture de la session

La séance est ouverte à 14 h 00.

**Présence** de 103 députés; absents: 7.

Sont absents avec justifications: MM. et M<sup>mes</sup> Christine Bulliard, Heinz Etter, Pascal Kuenlin, Benoît Rey et Valérie Piller Carrard.

Sans justification: MM. Daniel Brunner et Rudolf Vonlanthen.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

**La Présidente.** J'ai le plaisir d'ouvrir cette première séance de la session de septembre de l'année 2011. Ich heisse Sie alle ganz herzlich willkommen nach dieser Sommerpause.

Valérie Piller Carrard est excusée pour toute la session. Le 24 juillet elle a mis au monde un petit garçon prénommé Antoine et je la félicite (*Applaudissements*).

### Validation et assermentation

**a) Validation** des mandats de députés de MM. Laurent Dietrich et Lukas Gasser en remplacement de MM. Charles de Reyff et Albert Studer.

**La Présidente.** Le Bureau du Grand Conseil a constaté, sur la base des dossiers y relatifs, que le remplacement des députés a été fait conformément à la loi sur l'exercice des droits politiques par les préfets des districts de la Sarine et de la Singine.

Le Bureau a également constaté que MM. Laurent Dietrich et Lukas Gasser remplissent les conditions d'éligibilité fixées par l'article 48 de la LEDP et ne sont pas touchés par l'article 49 de la même loi fixant

les incompatibilités entre leur statut professionnel et la fonction de député au Grand Conseil. Par conséquent, le Bureau propose au Grand Conseil de valider ces mandats de députés.

– La parole n'étant pas demandée, les mandats de députés de MM. Laurent Dietrich et Lukas Gasser sont validés tacitement.

**b) Asermentation** de MM. *Laurent Dietrich et Lukas Gasser*.

– Il est procédé à la cérémonie d'assermentation selon la formule habituelle.

**La Présidente.** Messieurs, vous venez d'être assermentés pour votre nouvelle fonction. Au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui désormais est la vôtre. La cérémonie d'assermentation est terminée.

### Communications

**La Présidente.** 1. Je vous informe que le groupement sport et loisirs tient une séance ce mercredi 7 septembre.

2. Je vous informe que notre collègue Alex Glardon a démissionné avec effet immédiat de la Commission des finances et de gestion. Nous procéderons à son remplacement demain matin, à la suite de l'élection d'un autre membre de la CFG en remplacement de M. Charles de Reyff.

3. Je vous rappelle également qu'à 10 heures demain matin aura lieu la traditionnelle photo de fin de législature, devant l'Hôtel cantonal.

4. Jeudi, la séance du Grand Conseil se terminera à 10 h 15 pour vous permettre de participer à la journée des politiques, organisée par le Service des forêts et de la faune, à l'occasion de l'Année internationale de la forêt.

5. En réponse à la résolution «Soutenons la patrouille des glaciers», adoptée le 24 mars 2011 par le Grand Conseil fribourgeois, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports a communiqué la décision du commandement de l'armée de garantir le déroulement de la patrouille des glaciers en 2012, tout en laissant ouvert le futur de cette manifestation.

6. En 2012, le tournoi des FC Grands Conseils aura lieu à Fribourg, les 24 et 25 août. Il s'agit d'une grande manifestation et tous les députés fribourgeois sont invités à réserver cette date pour venir soutenir notre équipe de foot. Par ailleurs, le Grand Conseil demande aux députés entrepreneurs intéressés à sponsoriser une partie de la manifestation de prendre contact avec Pierre-André Page, président du comité d'organisation.

Lors du tournoi de cette année, qui s'est déroulé à Macolin, le FC Grand Conseil, malgré les encouragements de la présidente et de la secrétaire générale, a terminé 16<sup>e</sup> sur 18. En revanche, il a battu Hösta, le mardi suivant, par 3 à 2.

7. Je vous informe que le Forum interparlementaire romand (FIR) organise à l'intention des députés des cantons romands un voyage à Bruxelles qui aura lieu du 23 au 26 novembre 2011. Pour les personnes intéressées, prière de bien vouloir s'inscrire au plus vite de manière à pouvoir profiter des meilleurs prix pour le vol.

8. Enfin, je vous rappelle que le député doit rappeler ses liens d'intérêts lorsqu'il s'exprime devant le Grand Conseil. Il ne s'agit pas pour le député qui intervient de décliner systématiquement tous ses liens d'intérêt mais uniquement de rappeler l'intérêt qui l'unit à l'objet en délibération et sur lequel il s'exprime.

Art. 13 al. 2 LInf:

*a) les activités professionnelles;*

*b) les fonctions assumées au sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseil dans des personnes morales de droit privé ou de droit public;*

*c) les fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantionale ou intercommunale;*

*d) les fonctions politiques exercées;*

*e) les fonctions permanentes de direction ou de conseil assumées pour le compte de groupes d'intérêts.*

Nous venons d'apprendre le décès subit de M. Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat vaudois. Nous sommes en pensée avec sa famille.

—

## Rapport 2010

### de la Commission interparlementaire de contrôle de l'exécution des concordats sur la détention pénale<sup>1</sup>

Rapporteur: **Denis Grandjean (PDC/CVP, VE).**

Commissaire: **Erwin Jutzet, Directeur de la sécurité et de la justice.**

#### Discussion

**Le Rapporteur.** Ce rapport de la Commission interparlementaire sur la détention pénale des cantons romands et du Tessin pour l'année 2010 permet, en deux pages, d'avoir une très bonne vision de la situation de la détention. On constate que les portes du pénitencier se sont beaucoup plus refermées entre 2001, avec 533 000 jours de détention, et 2010, avec 785 000 jours de détention, soit une augmentation de 252 000 jours en neuf ans.

La Commission interparlementaire a constaté avec satisfaction que de nouvelles places ont été créées pour l'exécution de mesures thérapeutiques en milieu fermé. Il est également relevé le bon avancement des travaux de la future prison pour mineurs à Palézieux; l'ouverture est prévue fin 2013. Cet établissement pour les garçons aura une capacité de 36 places, avec possibilité d'agrandissement de 18 places.

Il y a également le projet pour les filles à Neuchâtel, qui avance très bien.

Financièrement, la Commission interparlementaire se réjouit de la décision des autorités fédérales de maintenir leur soutien au Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire.

Je vous invite à prendre acte de ce rapport même si l'idéal serait de ne pas avoir de prisons en Suisse. Mais nous savons tous qu'il s'agit d'une obligation pour garantir la sécurité de nos concitoyennes et concitoyens.

**Le Commissaire.** Je remercie M. le Rapporteur pour ses remarques pertinentes. En l'état, je n'ai rien à ajouter si ce n'est que vous êtes un peu optimiste en ce qui concerne l'institution pour les filles à Neuchâtel. J'espère que vous avez raison, que ça avance effectivement bien!

**Jordan Patrice (PDC/CVP, GR).** Tout d'abord, je n'ai aucun lien d'intérêt avec aucun établissement pénitentiaire de ce canton! Le groupe démocrate-chrétien prend acte de ce rapport tel que proposé. Nous constatons que, malheureusement, le nombre de jours de détention est toujours en augmentation. Je demanderais au rapporteur si c'est dû au fait qu'il y a plus de délinquants ou si c'est la police qui est plus efficace; il me répondra.

En outre, nous pouvons nous réjouir du soutien de la Confédération au Centre suisse de formation et aussi de l'avancement des travaux pour l'établissement de Palézieux.

<sup>1</sup> Texte du rapport pp. 1753ss.